

CERTIFICAT BLOC 3 - TITRE MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE - MANAGER L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ MARCHANDE

L'OBTENTION DE L'EXAMEN DU BLOC 3 "MANAGER L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ MARCHANDE", DÉMONTRE QUE LE CANDIDAT EST EN MESURE D'ASSURER TOUT PARTICULIÈREMENT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande
- Accompagner la performance individuelle
- Animer l'équipe de l'unité marchande
- Conduire et animer un projet de l'unité marchande

PROGRAMME CERTIFICAT :

Organisation de l'examen

Hellapaye, agréé par le Ministère du Travail, organise les sessions d'examen. Les convocations sont envoyées directement aux candidats avec la date et le lieu de l'examen. Tout report d'examen entraîne une nouvelle inscription et une facturation supplémentaire.

Modalités d'évaluation

L'examen se déroule sur une journée devant un jury composé de deux professionnels. Il comprend une épreuve écrite le matin, sous forme de mise en situation professionnelle, suivie d'une épreuve orale l'après-midi, sous forme d'entretien technique. Les examens se tiennent dans les locaux de Hellapaye en Martinique

Mise en situation professionnelle

Les sujets d'examen sont présentés en deux parties : la prise en main du poste de travail (15 minutes) et la mise en situation professionnelle (2 heures). Les candidats ont accès à une documentation professionnelle et peuvent utiliser des notes professionnelles.

Entretien technique

Après l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury mène un entretien pour discuter des choix effectués et évaluer la compétence "Assurer la gestion administrative du personnel".

Dossier professionnel

Le Dossier Professionnel décrit l'expérience des candidats pour chaque activité du titre visé, prouvant ainsi leur capacité à exercer le métier de manière professionnelle.

Validation du certificat

Le jury évalue les compétences techniques et comportementales des candidats. Le certificat de compétences est validé et envoyé par courrier dans un délai de 2 à 3 mois après l'examen.

DUREE :

- 7 Heures soit 1 journée

HORAIRES :

- 8H30 -12h30 /13h30-16h30

LIEU :

- Présentiel : Schoelcher

TARIF :

- 700 € HT

PREREQUIS:

Les participants doivent suivre la formation: Manager et encadrer une équipe

CERTIFICAT :

- Le titre professionnel "Manager d'unité marchande" est une certification délivrée par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, visant à développer des compétences professionnelles pour faciliter l'accès à l'emploi ou l'évolution de carrière. Il atteste que le titulaire possède les compétences nécessaires pour exercer le métier de Manager d'unité marchande.
- Le bloc RNCP38676BC03, "Manager l'équipe de l'unité marchande", constitue la première partie du titre "Manager d'unité marchande" et est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par France Compétences. La certification ainsi que la formation préparatoire peuvent être financées via le Compte Personnel de Formation (CPF).

CERTIFICAT BLOC 3 - TITRE MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE - MANAGER L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ MARCHANDE

LES OBJECTIFS

N° et intitulé du bloc

RNCP38676BC03

Manager l'équipe de l'unité marchande

Certificateur

Nom légal : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Centre d'examen agréé

Nom légal : PAIE97-ONLINE

Critères d'admissibilité

Les candidats à cette certification doivent posséder une maîtrise des outils informatiques, une bonne communication verbale et écrite, des compétences relationnelles avancées et une forte capacité organisationnelle. Pour réussir l'examen, il est recommandé d'avoir un diplôme de niveau Bac ou équivalent, ou une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la certification.

Listes des compétences

1 - Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande :

- Le besoin en ressources humaines est identifié
- La fiche de poste est précise et synthétique
- Les candidatures sont sélectionnées à partir de critères définis Le profil du candidat est en adéquation avec le profil du poste
- Les formalités administratives liées au recrutement sont réalisées
- Le parcours d'intégration individualisé est élaboré
- Le parcours d'intégration individualisé est mis en œuvre
- Le tutorat est adapté Les échéances liées à la période d'essais sont respectées

2 - Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande :

- Les besoins humains sont adaptés à l'activité prévue
- La charge de travail est évaluée de manière réaliste
- La planification horaire respecte la réglementation
- La planification des tâches respecte la réglementation
- La productivité est optimisée dans le respect de la réglementation
- La gestion des événements est adaptée au contexte
- L'organisation du travail tient compte de la prévention des risques professionnels

ACCESSIBILITE

Nos locaux sont accessibles aux PMR. La certification est également accessible et adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour tout mettre en oeuvre et vous faciliter l'accès à l'action, contactez nous à formation@mchdom.com

NOS COORDONNEES



0596576742-0696606319



FORMATION@MCHDOM.COM



RESIDENCE LEBEAUPRE RTE DE POINTE
JAHAM -97233 SCHOELCHER



WWW.HELLAPAYE.COM

CERTIFICAT BLOC 3 - TITRE MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE - MANAGER L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ MARCHANDE

3- Animer l'équipe de l'unité marchande :

- La pratique managériale est adaptée à la diversité des situations rencontrées
- Les techniques de stimulation pour développer et entretenir la motivation sont pertinentes
- La préparation et la conduite de réunion sont maîtrisées
- Les techniques de briefing et débriefing d'équipe sont maîtrisées
- Les briefings et débriefings sont adaptés à la situation

4 - Conduire et animer un projet de l'unité marchande :

- Les enjeux du projet sont analysés
- Le budget prévisionnel est établi
- Le calcul des indicateurs de rentabilité est exact
- L'équipe est associée à l'élaboration du processus et à la réalisation du projet
- Un plan d'actions adapté est mis en œuvre lors d'écarts par rapport aux jalons définis

LES POINTS FORTS

- Le titre professionnel "Manager d'unité marchande", composé de trois blocs de compétences, est décerné par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, garantissant l'acquisition de compétences professionnelles conformes au référentiel emploi activités compétences.
- Le troisième bloc de compétences, "Manager l'équipe de l'unité marchande", est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) et est validé par un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP), ce qui permet une prise en charge financière de la formation correspondante.
- Le titre professionnel "Manager d'unité marchande" peut être obtenu en validant progressivement l'ensemble des blocs de compétences qui le composent.

NOS COORDONNEES



0596576742-0696606319



FORMATION@MCHDOM.COM



RESIDENCE LEBEAUPRE RTE DE POINTE
JAHAM -97233 SCHOELCHER



WWW.HELLAPAYE.COM